



Le Cameroun veut développer la pêche industrielle sur les barrages de retenue, pour réduire les importations de poissons

Les importations de poissons congelés coûtent annuellement 100 milliards FCFA au Cameroun qui veut les réduire, en accroissant sa production halieutique.

Le 15 avril 2021, le ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales, Dr Taïga, a organisé une réunion de concertation avec Théodore Nsangou, le directeur général d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise publique de patrimoine du secteur de l'électricité, qui gère notamment les barrages de retenue du pays. Objectif de cette rencontre, apprend-on de bonnes sources, développer des activités de pêche à l'échelle industrielle sur le barrage de retenue de Lom Pangar, dans la région de l'Est, à l'effet de satisfaire les besoins du pays en poissons et ainsi réduire les importations.

Mais, apprend-on, le développement de la pêche industrielle sur les eaux du barrage de Lom Pangar, d'une capacité de retenue de 6 milliards de mètres cubes d'eau, devrait simplement être la première étape vers la généralisation de cette initiative à tous les barrages de retenue du pays. En effet, mis en eau en 2015, le barrage de Lom Pangar a officiellement attiré plus de 6 000 pêcheurs, majoritairement étrangers, qui ravitaillent des circuits de distribution de poissons à l'extérieur du pays. Dans le même temps, le Cameroun, lui, importe en moyenne du poisson congelé pour plus de 100 milliards FCFA chaque année, relève Investir au Cameroun.



Le développement de la pêche industrielle sur les eaux des barrages de retenue du pays, envisagé par EDC et le ministère de l'Elevage, devrait permettre de booster la production halieutique locale, contribuant ainsi à l'implémentation de la politique d'import-substitution, mise en œuvre depuis l'année courante, à l'effet de développer l'industrie nationale et réduire la dépendance du pays à l'étranger, notamment en matière d'alimentation.

Pour rappel, selon le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales, le Cameroun a produit environ 335 000 tonnes de poissons en 2019, sur une demande d'environ 500 000 tonnes, chaque année. Ce qui laisse un gap de plus de 160 000 tonnes, que le pays entend désormais combler, non pas au moyen des traditionnelles importations, mais par le développement de la pêche industrielle sur les eaux des barrages du pays (Lom Pangar, Bamendji, Mbakaou, etc.).

Lien article :

<https://www.agenceecofin.com/gestion-publique/2104-87416-le-cameroun-veut-developper-la-peche-industrielle-sur-les-barrages-de-retenu-pour-reduire-les-importations-de-poissons>

